



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 4 novembre 2015 à 16 h 45, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

<b>Personnes présentes :</b>	Roch Bouliane, représentant de la société civile Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président Jacques Laurin, maire de Val-des-Monts Marie-Andrée Lépine, représentante du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations Xavier Lecat, représentant de la société civile Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette Pierre Pharand, représentant de la société civile et trésorier
<b>Personnes absentes :</b>	Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais Evelyn Gauthier, représentante d'Emploi-Québec Joanne Labadie, représentante de la société civile Nathalie St-Laurent, représentante de la société civile et secrétaire
<b>Personnes ressources :</b>	Chantal Belleau, directrice générale Louise Marchildon, directrice générale adjointe Annik Jollette, technicienne à l'administration et à la comptabilité

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Robert Goulet préside et ouvre officiellement la séance à 17 h 50.

CA-15-96 **Proposé par** Xavier Lecat  
**Appuyé par** Roch Bouliane

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-15-97 **Proposé par** Jacques Laurin  
**Appuyé par** Roch Bouliane

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

### 3. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS D'ACTIVITÉS

#### 3.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 septembre 2015

CA-15-98 **Proposé par** Pierre Pharand  
**Appuyé par** Xavier Lecat

Il est résolu que le procès-verbal du 30 septembre 2015 soit adopté tel que déposé.

#### 3.2 Suivis aux procès-verbaux

Le tableau des suivis aux procès-verbaux est déposé à titre d'information et présenté par la direction générale.

### 3.3 a) Transfert de fonds du Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) au Fonds d'analyses et d'études (FAE)

**Attendu que** le CLD avait initialement budgété 25 000 \$ à même le Fonds d'analyses et d'études (FAE) pour l'année 2015;

**Attendu que** le nombre de projets financé par le Fonds d'analyses et d'études (FAE) en 2015 est au-delà des prévisions annuelles et que le fonds présente un solde de 10 717 \$ avant l'acceptation de trois (3) projets déposés pour approbation au conseil d'administration en date du 4 novembre 2015;

**Attendu que** trois projets FAE pour un total de 14 125 \$ ont été déposés au comité d'investissement commun du 4 novembre 2015 et acceptés conditionnellement à la disponibilité des fonds;

**Attendu qu'**au 4 novembre 2015, aucune demande n'a été déposée pour le Fonds Jeunes Promoteurs et que le montant de 40 000 \$ prévu au budget est toujours disponible;

**Attendu qu'**il ne reste qu'une rencontre du comité d'investissement commun prévue le 2 décembre 2015 et qu'un seul projet « jeunes promoteurs » pourrait vraisemblablement être déposé et financé avant la fin de l'année 2015;

**Attendu que** les conseillers du CLD travaillent deux autres projets potentiels pour dépôt au FAE en décembre 2015 pour la somme totale de 10 000 \$.

CA-15-99

**Proposé par** Richard Gadbois

**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** que le CLD des Collines-de-l'Outaouais transfère 15 000 \$ du Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) au Fonds d'analyses et d'études (FAE) dans le but de financer les trois projets déposés et approuvés par le comité d'investissement commun lors de leur rencontre du 4 novembre 2015 en plus d'avoir suffisamment de fonds disponibles dans le FAE pour potentiellement financer deux autres projets d'analyses et d'études en 2015.

### 3.3 b) Liste des projets présentés au comité d'investissement commun

CA-15-100

**Proposé par** Jacques Laurin

**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** d'entériner les décisions du comité d'investissement commun prises lors de la séance du 4 novembre 2015.

### 3.4 Rapport d'activités de la présidence

La présidence présente verbalement son rapport d'activités.

### 3.5 Rapport d'activités de la direction générale

Le document est déposé à titre d'information et la direction générale présente son rapport d'activités.

## 4. PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE) 2015-2020

### 4.1 Suivi des projets en cours

#### 1) Nature-Atout

Nature-Atout, via son réseau de cueilleurs, a réussi à ramasser 5 000 kilos d'asclépiade cette année. Son plan de départ était d'envoyer ses récoltes à une entreprise aux États-Unis, mais l'entreprise a été contactée par une autre entreprise du Québec lui proposant de l'acheter au même prix que les américains. Des partenariats avec les deux entreprises pourraient éventuellement être négociés afin d'implanter une entreprise de transformation dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais et créer des emplois localement.

### 4.2 Adoption du PALÉE final 2015-2020

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) final 2015-2020 est présenté aux membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais par la direction générale.

CA-15-101

**Proposé par** Richard Gadbois  
**Appuyé par** Jacques Laurin

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais adopte le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) final 2015-2020 en date du 4 novembre 2015.

### 4.3 Adoption du Plan d'action 2015-2016 du CLD des Collines-de-l'Outaouais

Le point à l'ordre du jour concernant le Plan d'action 2015-2016 du CLD des Collines-de-l'Outaouais est reporté à la prochaine séance du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

### 4.4 Adoption des priorités d'action du Fonds de développement des territoires (FDT)

Le point à l'ordre du jour concernant l'adoption des priorités d'action du Fonds de développement des territoires (FDT) est reporté à la prochaine séance du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

### 4.5 Adoption de la Politique d'investissement révisée du Fonds de développement culturel (FDC)

**Attendu que** la Politique d'investissement du Fonds de développement culturel (FDC) a été adoptée le 18 avril 2012 par le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais par voie de résolution CA-12-09;

**Attendu que** la Politique d'investissement du FDC a été adoptée le 19 avril 2012 par le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais par voie de résolution 12-04-137;

**Attendu que** la Politique d'investissement du FDC n'a pas été révisée depuis son adoption en 2012;

**Attendu que** la Politique d'investissement du FDC nécessite des ajustements afin de mieux refléter la réalité suite à la production du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 et aux consultations de la Tournée vitalité culturelle en 2014 où les acteurs du territoire ont identifié les besoins actuels;

**Attendu que** la Politique d'investissement du FDC nécessite une actualisation suite au renouvellement de l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017 et aux nouvelles conditions qui y sont rattachées dans le but de mieux cerner le type de projets admissibles et de limiter les investissements récurrents afin de maximiser les retombées dans un plus grand nombre de projets structurants;

**Attendu que** la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD et au Conseil des maires de la MRC d'adopter la révision 2015 de la Politique d'investissement du FDC.

CA-15-102

**Proposé par** Richard Gadbois

**Appuyé par** Xavier Lecat

**Il est résolu** le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais adopte la révision 2015 de la Politique d'investissement du Fonds de développement culturel (FDC).

**Il est également résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais achemine la Politique d'investissement du Fonds de développement culturel (FDC) à la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour adoption.

#### 4.6 Erratum à l'Entente de développement culturel (EDC) – Plan du livre

**Attendu que** la résolution numéro CA-15-80 se lit comme suit : « Il est résolu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais recommande à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de signer un addenda à l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017 avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2015-2016 (année 2 de l'EDC) afin de bénéficier d'une somme supplémentaire de 10 000 \$ à même cette entente pour financer des activités en lien avec le Plan du livre sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

**Attendu que** la résolution aurait dû être de 5 000 \$ et non de 10 000 \$ puisque ce dernier montant correspond au coût total des deux projets.

CA-15-103

**Proposé par** Roch Bouliane

**Appuyé par** Jacques Laurin

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais adopte la présente résolution dans le but de corriger la résolution CA-15-80 qui recommande à la MRC des Collines-de-l'Outaouais de signer un addenda à l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017 avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2015-2016 (année 2 de l'EDC) afin d'obtenir la somme supplémentaire de 5 000 \$, et non de 10 000 \$, dans le but de financer des activités en lien avec le Plan du livre sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

#### 4.7 Demande de financement pour le circuit patrimonial au Fonds de développement touristique de l'Outaouais (FDTO) 2015-2016

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais travaille en ce moment à réaliser le projet de « Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais par l'implantation d'un circuit patrimonial »;

**Attendu que** le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

**Attendu que** le projet s'intègre à la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à l'orientation stratégique qui vise à « mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel »;

**Attendu que** le projet cadre avec le Plan d'action de l'Entente de développement culturel (EDC) 2012-2014 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à l'objectif 1.2 visant à « concevoir et diffuser des routes et des circuits mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la MRC »;

**Attendu que** le projet cadre avec le Plan d'action de l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017 à l'objectif 2.1 visant à « concevoir et diffuser des circuits mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la MRC »;

**Attendu que** le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais a accordé une subvention maximale de 50 000 \$ du Fonds de développement culturel (FDC) 2012-2014 au CLD des Collines-de-l'Outaouais pour la réalisation du projet « Développement d'un concept de mise en valeur du patrimoine » par voie de résolution CIC-15-22 dont 25 000 \$ a été attribué au développement du concept et de la thématique du circuit (Phase 1) et 25 000 \$ sera investi sous peu pour déterminer le design de chacune des sept (7) structures d'interprétation (Phase 2);

**Attendu que** le projet « Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais par l'implantation d'un circuit patrimonial » a obtenu un financement supplémentaire de 10 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre du Programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais au printemps 2015;

**Attendu que** les municipalités de la MRC ont été sollicitées pour participer à la mise de fonds dans le projet par le biais d'une contribution financière de 1 500 \$ et d'une contribution en services de 1 000 \$ pour la réalisation, l'installation et l'entretien d'une structure d'interprétation sur leur territoire;

**Attendu que** quatre (4) municipalités ont déjà confirmé leur participation financière de 1 500 \$ et leur contribution en services de 1 000 \$ au projet, soit Chelsea, L'Ange-Gardien, Pontiac et Val-des-Monts;

**Attendu que** la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais de soutenir et d'approuver le dépôt d'une demande de 35 000 \$ pour la réalisation de la phase 3 du projet « Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais » à même le Fonds de développement touristique de l'Outaouais (FDTO) 2015-2016.

CA-15-104

**Proposé par** Pierre Pharand

**Appuyé par** Denis Légaré

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais soutienne et approuve le dépôt d'une demande de 35 000 \$ effectuée par le CLD des Collines-de-l'Outaouais qui agira comme mandataire du projet, pour la réalisation de la phase 3 du projet « Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais par l'implantation d'un circuit patrimonial » sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à même le Fonds de développement touristique de l'Outaouais (FDTO) 2015-2016.

**Il est également résolu** de nommer la direction générale, Chantal Belleau, et le président, Robert Goulet, comme interlocuteurs et signataires de la demande de financement et des ententes de financement qui pourront en découler.

## 5. FINANCES

### 5.1 Tableau des fonds au 31 octobre 2015

Le tableau des fonds au 31 octobre 2015 est présenté aux membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais par la direction générale.

### 5.2 État des résultats au 30 septembre 2015

L'état des résultats au 30 septembre 2015 est présenté aux membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais par la direction générale.

CA-15-105

**Proposé par** Xavier Lecat  
**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** que l'état des résultats au 30 septembre 2015 soit adopté par le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais tel que présenté.

### **5.3 Budget préliminaire 2016 révisé du CLD des Collines-de-l'Outaouais**

Le budget préliminaire 2016 révisé du CLD des Collines-de-l'Outaouais est présenté aux membres du conseil d'administration par la direction générale.

CA-15-106

**Proposé et appuyé** à l'unanimité

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais adopte le budget 2016 révisé de l'organisme en date du 4 novembre 2015.

**Il est également résolu** de déposer le budget 2016 révisé du CLD des Collines-de-l'Outaouais à la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

### **5.4 Déménagement de la réception du CLD des Collines-de-l'Outaouais**

Un document expliquant les changements à venir en termes d'aménagement de l'espace de travail du CLD des Collines-de-l'Outaouais est déposé à titre d'information aux membres du conseil d'administration.

### **5.5 Demande de modification au bail du CLD des Collines-de-l'Outaouais**

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais déménage la réception à l'étage afin de permettre d'assurer une plus grande efficacité, d'améliorer la productivité des employés en plus d'améliorer les communications internes entre les membres de l'équipe et l'esprit d'équipe au CLD suite aux nombreux changements organisationnels importants vécus dans la dernière année;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a réorganisé ces espaces de rangement ce qui a permis de libérer un espace de rangement au sous-sol qui n'est plus nécessaire suite à la disposition de certains petits équipements ainsi que la destruction de 60 boîtes d'archives suite à l'adoption du nouveau plan de conservation de la documentation du CLD en 2015;

**Attendu que** le CLD a libéré l'espace de rangement des fournitures de bureau au rez-de-chaussée et ces dernières ont été relocalisées à l'étage afin d'y assurer un meilleur accès de la part de tous les employés du CLD et permettre que toutes les activités du CLD soient rapatriées au même endroit;

**Attendu que** le CLD gardera un petit bureau au sous-sol afin de permettre d'héberger des contractuels ou stagiaires le cas échéant;

**Attendu que** le CLD occupera ainsi une plus petite superficie du bâtiment et que cet espace occupé devra être modifié à même le bail signé entre le CLD et le CSÉE;

**Attendu que** seule la MRC peut justifier et demander une modification au bail entre le CSÉE et le CLD.

CA-15-107

**Proposé par** Roch Bouliane  
**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** que le CLD des Collines-de-l'Outaouais demande à la MRC de présenter une requête de modification au bail signé entre le CLD des Collines-de-l'Outaouais et le Centre local d'économie et d'emploi (CSÉE), par le biais d'un addenda, selon les nouveaux besoins du CLD suite à la réorganisation des services ainsi que des espaces de travail et de rangement résultant des coupures budgétaires et de la restructuration de l'organisation en 2015.

**Il est également résolu** de nommer la direction générale et le président du CLD des Collines-de-l'Outaouais comme responsables de la négociation des modifications au bail ainsi que nommer ces deux personnes comme signataires de l'addenda à être négocié et annexé au bail.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1 Suivi des plaintes à la Commission des normes du travail

La direction générale du CLD des Collines-de-l'Outaouais informe verbalement les membres du conseil d'administration des résultats de la médiation avec deux ex-employés du CLD des Collines-de-l'Outaouais ayant déposé des plaintes à la Commission des normes du travail. Aucune entente n'a été possible et il y aura procès devant la Cour des relations de travail dans 4 à 6 mois.

### 6.2 Congé sans solde d'une employée

La direction générale du CLD des Collines-de-l'Outaouais informe verbalement les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qu'une employée a demandé un congé sans solde de 2 semaines afin de se reposer.

**HUIS CLOS** demandé par Robert Goulet pour discuter du point 6.2.

La technicienne à l'administration et à la comptabilité quitte la réunion à 19 h 30. Elle rejoint le conseil d'administration à 19 h 40.

CA-15-108

**Proposé par** Richard Gadbois  
**Appuyé par** Jacques Laurin

**Il est résolu** d'entériner la décision prise par la direction générale du CLD des Collines-de-l'Outaouais concernant l'acceptation de la demande d'un congé sans solde de 2 semaines d'une employée pour la période du 26 octobre au 6 novembre 2015.

## 7. GOUVERNANCE

### 7.1 Cellule de mentorat pour entrepreneurs des Collines

**Attendu que** le Réseau M est une communauté d'entrepreneurs et de gestionnaires d'expérience dont 1 900 mentors accrédités et 3 550 entrepreneurs mentorés, un conseil national, des sous-comités permanents, des conseils régionaux, des cellules de mentors et des organismes porteurs et relayeurs comme des CLD, SADC, CJE, Chambres de commerce et Jeunes Chambres de commerce partout au Québec;

**Attendu que** l'objectif du Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship est de développer un projet structurant pour le Québec et de rendre le mentorat pour entrepreneurs disponible partout dans la province;

**Attendu que** le mentorat pour entrepreneurs est un service accessible offert par des gens d'affaires expérimentés qui ont suivi une formation spécifique au mentorat pour entrepreneurs au sein d'un réseau structuré, qui s'est doté de règles d'éthique et de méthodes de fonctionnement uniformes d'une région à l'autre;

**Attendu que** le mentorat pour entrepreneurs accroît l'espérance de vie d'une entreprise âgée entre 0 et 5 ans, augmentant le taux de survie de l'entreprise de 34 % à 73 %;

**Attendu qu'en** Outaouais, le Conseil régional de mentorat de l'Outaouais (CRMO) a la responsabilité de veiller au déploiement du mentorat pour entrepreneurs et d'appuyer les cellules locales de mentorat;

**Attendu que** les cellules locales travaillent en étroite collaboration avec le Conseil régional de mentorat de l'Outaouais (CRMO) et sont accréditées ou reconnues par celui-ci;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais, dans le cadre de son Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020, à l'axe de développement 2 (point 3.1.3), a pour stratégie « d'assurer une offre de mentorat aux entrepreneurs afin de soutenir le perfectionnement des compétences en gestion »;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a embauché une chargée de projet pour assurer le développement d'une cellule locale de mentorat pour entrepreneurs sur son territoire.

CA-15-109

**Proposé par** Roch Bouliane  
**Appuyé par** Xavier Lecat

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais confirme son engagement à placer le mentorat pour entrepreneurs au coeur de ses activités et à en assurer le bon fonctionnement, en nommant au Conseil régional de mentorat de l'Outaouais (CRMO) un représentant (la direction générale du CLD) et un substitut (direction générale adjointe) pour représenter le CLD des Collines-de-l'Outaouais.

## **7.2 Entente de délégation du développement économique par la MRC des Collines-de-l'Outaouais au CLD des Collines-de-l'Outaouais**

**Attendu que** la MRC des Collines-de-l'Outaouais a délégué, par voie de résolution 15-09-323 lors d'une rencontre extraordinaire du Conseil des maires tenue le 29 septembre 2015, la compétence en développement économique et soutien à l'entrepreneuriat sur l'ensemble de son territoire pour la période 2015 à 2019 au CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu qu'**une entente doit être signée entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et le CLD des Collines-de-l'Outaouais.

CA-15-110

**Proposé par** Jacques Laurin  
**Appuyé par** Roch Bouliane

**Il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais délègue Robert Goulet, président, et Chantal Belleau, directrice générale, pour négocier et signer l'entente de délégation de la compétence en développement économique et en soutien à l'entrepreneuriat de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au CLD des Collines-de-l'Outaouais sur l'ensemble du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

### **8.1 Correspondance**

#### **8.1.1 Lettre d'appui au CSÉE pour un Carrefour jeunesse emploi**

À la demande des membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais, ce point est reporté à la prochaine séance du conseil d'administration.

### **8.2 Invitations**

#### **8.2.1 5 à 7 Top Chrono**

L'événement aura lieu le 18 novembre 2015, à 17 h, au Centre Wakefield-La Pêche.



## 8.2.2 Gala Les Culturiades

L'événement aura lieu le 25 novembre, au Centre Wakefield-La Pêche. Un cocktail sera servi à 18 h et le Gala débutera à 19 h.

## 8.2.3 Lancement du mentorat pour entrepreneurs des Collines

L'événement aura lieu le 10 décembre 2015, à 12 h, au Moulin de Wakefield.

## 8.2.4 Forum en développement économique écoresponsable

L'événement aura lieu le 9 décembre 2015, au Centre Meredith, à Chelsea.

## 8.3 Varia

### 8.3.1 Communications avec le CLD des Collines de l'Outaouais

La direction générale informe les membres du conseil d'administration que de nombreux changements à la structure organisationnelle de l'organisation font en sorte que les communications entre les maires (municipalités) et le CLD des Collines-de-l'Outaouais seront maintenant encouragées de la façon suivante :

- pour toutes références de promoteurs concernant des projets d'entreprises privées ou d'économie sociale, communiquer avec Louise Marchildon, directrice générale adjointe;
- pour toutes informations concernant des projets municipaux, stratégies ou demandes, plaintes ou questions concernant le CLD des Collines-de-l'Outaouais, communiquer avec Chantal Belleau, directrice générale.

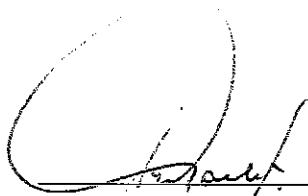
## 9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du conseil d'administration est prévue le mercredi 2 décembre 2015.

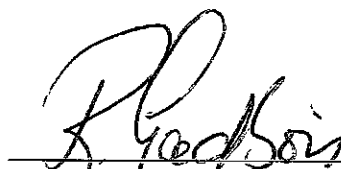
## 10 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA-15-111 **Proposé par** Richard Gadbois  
**Appuyé par** Xavier Lecat

**Il est résolu** que la séance soit levée à 20 h 15.



Robert Goulet  
Président



Richard Gadbois  
Vice-président